

Alimentation Electrique de Sécurité 56V

Réf. 348 105



Notice d'utilisation



LE13306AA
180210026Aa

Sommaire

Consignes de sécurité	3
Normes, directives et protection de l'environnement et de la santé publique	3
Numéro de DoP et année de marquage CE	3
Informations générales	4
Spécifications environnementales	4
Spécifications électriques d'entrée et de sortie	4
Installation de votre équipement	5
Fixation et dimensions du coffret.....	5
Raccordement	6
Câblage	6
Sections de raccordement	7
Mise en service	8
Fonctionnement de l'AES.....	8
Alarmes	8
Récapitulatif des équipements disponibles	9
La maintenance	10
Protections fusibles.....	10
Procédures de dépannage	11

Consignes de sécurité

L'AES est destiné à être raccordé au réseau 230 V de distribution publique.

Il assure la continuité de service des équipements en cas de coupure de courant.

- Un dispositif de sectionnement doit être prévu en amont conformément aux règles en vigueur.
- Afin d'éviter tout risque de choc électrique, toute intervention doit être réalisée hors tension : le dispositif de sectionnement amont doit être ouvert.
- Les batteries ne nécessitent aucun entretien, il est interdit de les ouvrir.
- Lors du montage, connecter le fil de terre en premier et lors du démontage le déconnecter en dernier.
- Respecter l'orientation du produit : se référer aux indications page 5.
- Garantir une convection suffisante : dégagement haut/bas minimum 30 mm.
- Dimensionner les câbles en fonction du courant d'entrée/ sortie maximum.
- Respecter les limites thermiques et mécaniques.
- Les batteries à raccorder sont de type plomb acide étanche.
Veiller à remplacer les batteries par des batteries de même type, pour éviter les risques d'explosion.
- En fin de vie, recycler le produit et ses batteries conformément aux instructions.
- Installer l'AES en intérieur.
- L'AES est conforme à l'EN 62368-1.

Normes, directives et protection de l'environnement et de la santé publique

L'AES est conforme aux normes :

- EN 60950-1 (2006) + A11 (2009) + A1 (2010) + A12 (2011) + A2 (2013) (Classe TBTS)
- EN 62368-1 (2014)
- EN 61000-6-1(2007), EN 61000-6-2 (2005), EN 61000-6-3 (2007), EN 61000-6-4 (2007) + A1 (2011)
- EN 50130-4 (2011)
- EN 55032 (2015) classe B
- UL1950 pour les composants.
- EN 54-4 (1997) + A1 (2002) + A2 (2006) : Systèmes de détection et d'alarme Incendie. Partie 4 : équipement d'alimentation électrique.
- EN 12101-10 classe A (2005): Systèmes pour le contrôle des fumées et de la chaleur. Partie 10 : équipement d'alimentation en énergie.
- NFS 61940 (2000) : Alimentations Electriques de Sécurité.



Numéro de DoP, année de marquage CE et sites internet

Produit	Numéro de DoP	Année de marquage CE
348 105	0333-CPR-075225-2	2022

www.ura.fr

www.slat.fr

Informations générales

Spécifications environnementales

Température de fonctionnement :

- 5° C à + 40° C à 100% de charge
- - 5° C à + 50° C à 75% de charge

Température de stockage : -25 à +85°C.

Humidité relative : 20 à 95%.

Classe d'environnement : 1 selon EN 12101-10.

Spécifications électriques d'entrée et de sortie

Entrée réseau

- Tension monophasée : 230 Vac (+/-15%).
- Fréquence : 50 à 60 Hz.
- Classe I.
- Régimes de neutre : TT, TN, IT.
- Courant primaire @ 195 V : 1,5 A

Disjoncteur à prévoir en amont : courbe D.

Sortie

Tension nominale	48 V
Tension de floating réglée à mi-charge et 25°C	54.4 V +/-2%
La version AES peut fonctionner sans courant utilisation	I min = 0
Tension de sortie	56 V +/-2%
Coupure tension basse	43,2 V +/-5%
Courant de sortie In Le courant de sortie In max. peut être exploité sur une sortie seule ou réparti sur l'ensemble des sorties.	4 A
Courant de sortie maximal spécifié qui peut être fourni en continu. (C = capacité batterie en Ah)	I max a = In_C/20
Courant de sortie maximal spécifié supérieur à I max a, qui peut être fourni pour une courte période durant laquelle le chargement de la batterie n'est pas exigé	I max b = In
Limitation du courant / court de circuit hors batterie	De In à In+15% pour tension de sortie > 50% de Un.
Courant de charge batterie	Limité à 75% de In
Temps d'interruption maximum durant la commutation entre les sources d'alimentation	0 s

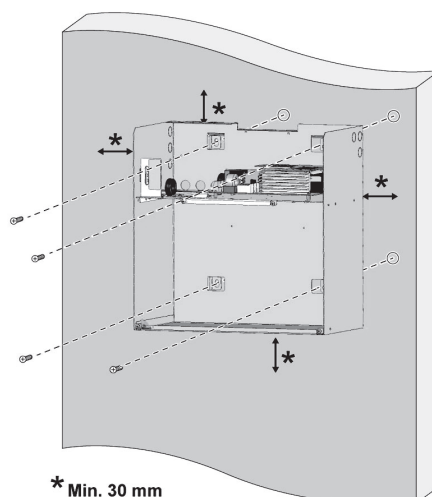
Capacités batterie autorisées (Ah/20h – 1.75 V/élt)

Tension nominale	48 V
Capacité batterie	4 à 24 Ah

Vérifier que les batteries sont conformes aux normes en vigueur.

Installation de votre équipement

Fixation et dimensions du coffret



* Min. 30 mm

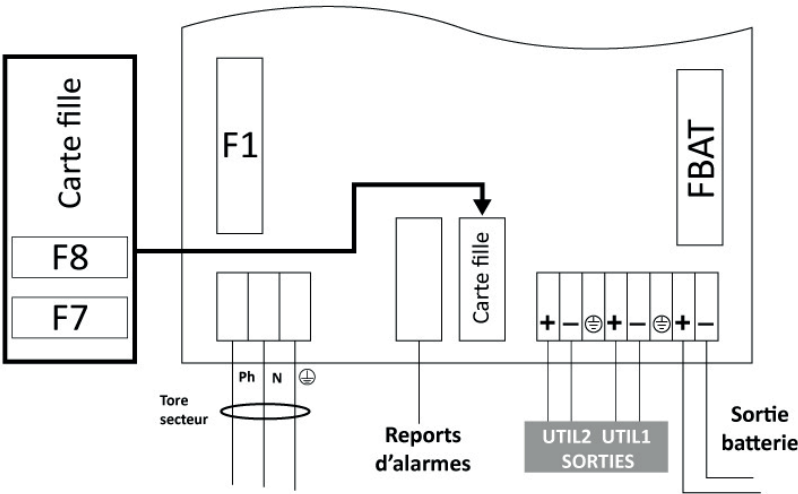
Dim : 408x408x224 mm – IP31

Utiliser des vis et des chevilles adaptées au type de mur.

Coffret	Nb vis	Mur en plâtré	Mur en béton
C85	4	vis 6x40 mm	vis 5x55 mm

Raccordement

Câblage



Kit de câblage batterie

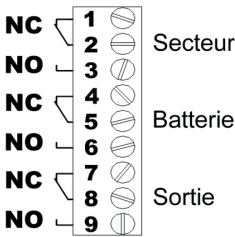
Le produit est livré sans batterie.

1 kit de câblage est fourni dans un sachet avec un plan d'implantation des batteries pour réaliser le montage.

Utiliser le collier fourni pour fixer le câble secteur au niveau du bornier secteur.



Exemple d'un câblage de report d'alarme : état de dérangement pour les 3 défauts.



NC : Normally Closed
NO : Normally Opened

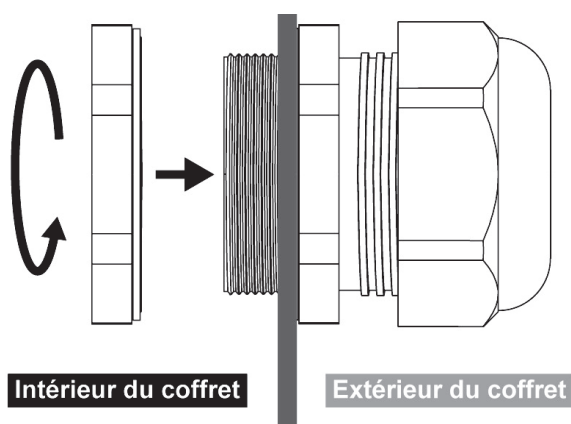
Passage de câbles

3 trous à l'arrière du coffret sont prévus pour le passage de câbles.

Pour un passage de câbles à droite, à gauche, ou par le haut utilisez les emplacements réservés sur le coffret (ouvertures défonçables).

Pour ces 3 passages de câbles, veuillez garantir le maintien de tous les câbles (secteur, sorties utilisation et reports d'alarmes) en utilisant les presse-étoupes fournis (voir figure ci-dessous).

Le câble secteur doit obligatoirement passer dans un presse-étoupe.



Sections maximum de raccordement

	Section	Type de câble
Secteur	2.5 mm ²	Fil monoconducteur isolé, multibrin (souple)
Batteries	6 mm ²	
Utilisation (2 sorties)	6 mm ²	
Reports d'alarme (débrochable)	1.5 mm ²	

Mise en service - Fonctionnement de l'AES

Mise en service

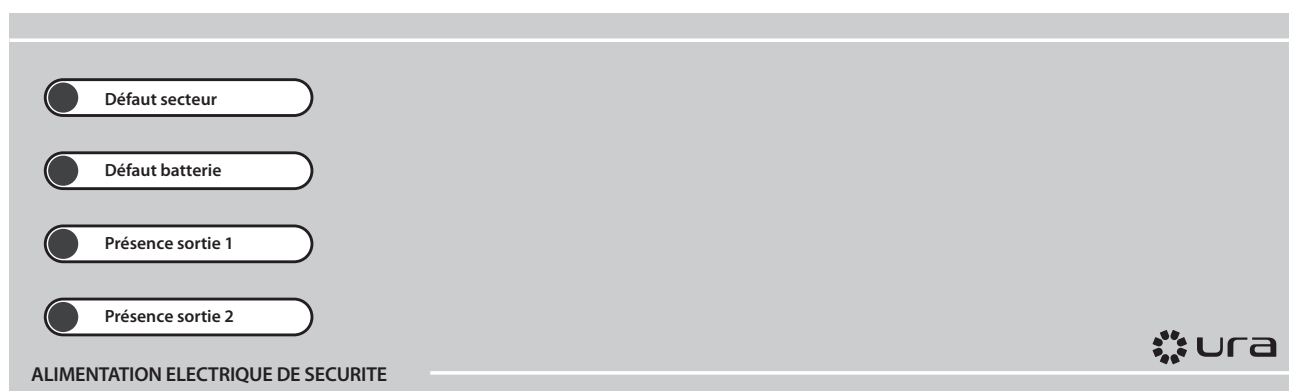
Après avoir effectué les raccordements électriques : secteur - utilisations - batteries :

1. Fermer le disjoncteur secteur en amont.
2. Fermer le fusible batterie.
3. Vérifier le voyant de bon fonctionnement sur la carte mère :
 - Vert : tout ok
 - Orange : défaut secteur
 - Rouge : défaut batterie ou chargeur ou absence utilisation (ce défaut est prioritaire par rapport au défaut secteur)
4. Raccorder le fil de terre sur le capot et la nappe de la carte de la face avant.
5. Fermer le capot.

Votre appareil est en état de marche lorsque les 2 LED vertes correspondant aux sorties utilisation sont allumées.

Fonctionnement de l'AES

Alarmes



Défaut secteur (source normale) : signalé en local par une LED jaune et à distance par un contact sec RTC (sécurité positive) avec temporisation

- Si le secteur est absent ou $< 195 \text{ Vac}$
- Si le fusible secteur est HS ou absent
- Si le produit est HS

Défaut batterie (source de sécurité) : signalé en local par une LED jaune et à distance par un contact sec RTC à sécurité positive

- Si la batterie est absente :

Le test batterie s'effectue de la manière suivante :

- toutes les 30 s pendant les 20 premières min
- après la mise en service : toutes les 15 min

Si un défaut est détecté, le test repasse toutes les 30 s jusqu'à 20 min après la disparition du défaut.

- Si l'impédance interne est trop élevée (test en automatique toutes les 4 h maximum sur une batterie chargée).
Les valeurs limites de l'impédance sont : $656 \text{ m}\Omega \pm 10\%$
- Si la tension batterie $< 1.75 \text{ V} \pm 3\%$.

Présence tension de sortie 1 : signalée en local par une LED verte.

Cette information est signalée à distance par un contact sec RTC : sécurité positive.

Présence tension de sortie 2 : signalée en local par une LED verte.

Cette information est signalée à distance par un contact sec RTC : sécurité positive.

Récapitulatif des équipements disponibles

Compensation en température :

Un système de compensation de la tension batterie permet de maintenir les caractéristiques de charge dans les limites des spécifications du constructeur batterie sur toute la plage de température d'utilisation.

Coupe tension batterie basse :

Le seuil de coupe est de $1,75 \text{ V} \pm 3\%$.

L'élément effectuant la coupe est positionné dans le +.

La maintenance - Protections fusibles

La maintenance

Maintenir l'AES propre et s'assurer qu'il soit installé dans un endroit sec et ventilé.

Nous ne serions en aucun cas responsables des dommages liés à une mauvaise utilisation ou à un défaut d'entretien de ce matériel.

Protections fusibles

	56 V 4A
F1 (secteur) : calibre - type taille - pouvoir de coupure	6,3 A T 5x20 - 1500 A
F7, F8 (utilisation) : calibre - type taille	4A F 5x20
FBat (batterie) : calibre – type taille	8A F 5x20

Procédures de dépannage

Si l'AES ne délivre pas de tension

- Vérifier la présence secteur sur le bornier secteur.
- Vérifier les fusibles.
- Vérifier la valeur de la tension sur les bornes UTIL1 et/ou UTIL2 = tension floating (chapite «Informations générales, § «Sortie»).
- La tension sur les câbles batterie doit être identique à celle de l'utilisation.
- Vérifier que chaque batterie de 12 Vcc présente une tension égale ou supérieure à 11,5 Vcc.
- Répéter la mesure après avoir débranché l'utilisation et la batterie.
- Recontrôler la signalisation des voyants (cf. chapitre «Fonctionnement de l'AES»).
- Si toutes les étapes sont validées vérifier la compatibilité de votre utilisation.

Si la batterie ne prend pas le relais après un défaut secteur

- Contrôler la tension aux bornes de la batterie.
- Contrôler le fusible batterie.
- Contrôler la tension sur les bornes UTIL1 et/ou UTIL2.

Si les voyants ne sont pas allumés

- Contrôler la présence secteur sur le bornier secteur.
- Contrôler le raccordement batterie (et le fusible batterie).
- Contrôler la bonne connexion de la nappe.
- Contrôler la tension sur les bornes UTIL1 et/ou UTIL2.

Consigne de sécurité

L'installation des systèmes de détection doit être réalisée conformément aux règles d'installation par des entreprises spécialisées et dûment qualifiées.

Une installation incorrecte et/ou une utilisation incorrecte peuvent entraîner des risques de choc électrique ou d'incendie.

Avant d'effectuer l'installation, lire la notice, tenir compte du lieu de montage spécifique au produit.

Ne pas ouvrir, démonter, altérer, ou modifier l'appareil sauf mention particulière indiquée dans la notice.

Tous les produits Ura doivent exclusivement être ouverts et réparés par du personnel formé et habilité par Ura.

Toute ouverture ou réparation non autorisée annule l'intégralité des responsabilités, droits à remplacement et garanties.

Utiliser exclusivement les accessoires de la marque Ura

Organisme certificateur :

AFNOR Certification - 11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint Denis Cedex

Tél.: +33(0)1 41 62 90 00 Fax.: +33(0) 1 49 17 90 00

certification@afnor.org

www.marque-nf.com

www.afnor.org

ATTENTION : CONTRAT D'ENTRETIEN

Toute installation de détection doit faire l'objet d'un contrat d'entretien par un installateur qualifié (article MS 58 § 3 du règlement de sécurité contre l'incendie dans les ERP).

Pour vous permettre d'assurer cette prestation obligatoire dans les meilleures conditions, URA met à votre disposition l'ensemble complet des moyens qui vous seront nécessaires (y compris la formation technique de votre personnel).



Sécurité rapprochée

**service
Relations Pro**

0810 00 89 89

Fax : 0810 110 110

du lundi au vendredi 8 h à 18 h

E-mail : accessible sur www.ura.fr

BP 30076

87002 LIMOGES CEDEX FRANCE

Une marque de  **legrand®**

LE13306AA

180210026Aa